Ecole Primaire Perrault Cazeaux

Compte-rendu du conseil d'école du 13/11/2023

1 Mont de l'église
67620 SOUFFLENHEIM
Tél.: 03 88 86 60 92
ce.0672666j@ac-strasbourg.fr

Personnes présentes :
Mme KLOTZ, Directrice
Mmes MEDER, GRESS,VETTER, ARBOGAST, CHAST, WALTER, GEISSERT,ORTOLAN, KLINGLER & Mrs BALDUCCI, FINCK, Enseignants.
Mme EGGERMANN, adjointe au maire
Mmes VOGT, UHRIG, KOCH, ATSEM
Mmes, DAVID, FEVER, GUNDUZ, HASS, WOLFF & M. BEHR, LABEYS, représentants de Parents d'élèves
Personnes excusées :
Mr SCHEYDECKER, Maire de Soufflenheim ;
Mmes REY, FORTMANN, QUASSID, HEYD, SENGOZ, VIX, MULLER, OMPHALIUS, Mr GEISSERT : enseignants

Madame KLOTZ ouvre le conseil d'école à 18h05. Elle souhaite la bienvenue aux membres du conseil. Et propose un tour de table.

1. Résultats des élections
Les élections de représentants de parents d'élèves, du 13 octobre, ont été validées par la Directeur Académique. Le taux de participation des familles était de 42.41 %. Taux légèrement en hausse par rapport à l'an dernier. Les 17 sièges sont pourvus à l'APEPA avec deux suppléants pour l'ensemble de la liste. 174 suffrages exprimés pour 41 votes blancs ou nuls. Les parents élus sont, Mesdames David, Diemunsch, Fever, Gunduz, Hamm, Hass, Kolmer, Lehmann, Ozgan, Schohn, Serbest, Suss, Wagner &, Wolff & Messieurs Labeys, & Lehmann,. Les suppléants sont Madame Kastner & Monsieur Unfer.
A compter de la rentrée 2024, les élections se feront uniquement par correspondance sur décision de la directrice d'école.

2. Mairie
Madame KLOTZ remercie la commune pour l'installation des stores dans la salle sensorielle des Ulis. Cinq nouveaux ordinateurs ont été installés dans les salles de classes ainsi qu'un nouveau réfrigérateur dans la cuisine.
Pour l'école maternelle ; la directrice réitère la demande d'installer un interphone portatif au sein de l'école, cela devient urgent, de plus en plus d'élèves viennent ou partent en taxi pour des soins médicaux-sociaux. Il est également demander une réflexion sur l'aménagement de la cour faute de réfection du macadam. Les ordinateurs des salles de classe sont obsolètes et ne permettent plus d'y installer de nouveaux logiciels éducatifs. Dans le budget de 2024, l'école maternelle va demander l'aménagement de la salle de motricité, il est impératif de changer les stores qui se décrochent et se déchirent, il est aussi nécessaire d'aménager des placards pour ranger au mieux le matériel de motricité. Enfin, la directrice soulève le problème et la vétusté de la partie modulaire de l'école qui est très humide et qui commence à subir des infiltrations d'eau. La BCD située dans ce modulaire voit ses livres s'abimer rapidement et le papier ondule.
Pour l'école élémentaire, un certain nombre de demandes reste en l'état, comme les stores occultant dans les bâtiments 1 & 2, les fenêtres du bâtiment 1, l'aménagement de la cour, la mise en peinture de la cuisine et des 3 salles du bâtiment 3. Les TBI, vidéoprojecteurs et ordinateurs sont en grande majorité en fin de vie. Un budget informatique pour les salles de classes devrait être attribué à l'école pour l'achat de matériel adapté et suffisamment puissant pour supporter les besoins croissants des logiciels. La directrice demande également l'achat de mobilier (chaises pour la salle de réunion et mobiliers de salle de classe). Ces dernières années l'école a fait l'acquisition de nouvelle série de lectures suivies, il faudrait installer de nouvelle étagère dans la pièce dédiée à ces ouvrages.
Enfin, la directrice demande quand est ce que l'installation de la ligne téléphonique unique doit se faire ? L'école a toujours 4 box au sein de l'école et on ne sait plus qui utilise quelle connexion.
Madame Eggermann expose quelques projets dont l'école pourrait bénéficier : un atelier en alsacien, la fresque sur le climat et l'intervention de l'armée pour des courses d'orientation. L'adjointe propose également à l'école de participer à la création de panneaux explicatifs pour le parc multigénérationnel situé devant l'école maternelle. Enfin, Madame Eggermann donne des informations sur le marché de Noël de la commune qui aura lieu le weekend du 2 décembre (patinoire, forêt magique avec concours du plus beau sapin, ...).

3. Rentrée 2023/2024
Les effectifs de l'école maternelle sont plus faibles que l'année passée. Nous devrions voir les chiffres croitre l'an prochain, le nombre de naissance sur Soufflenheim est en hausse. En élémentaire, les effectifs en allemand progressif sont en hausse tandis que la baisse se fait légèrement sentir en monolingue. La répartition actuelle est donc la suivante :

Maternelle : 86 élèves

PS	MS	M/G	GS
26	20	20	20

Monolingue : 47+16 élèves (moy. :21)

ULIS	CP/CE1	CE2/CM1	CM1/CM2
16	14 (+6)	17(+5)	16 (+5)

Bilingue : 186+9 élèves (moy. :24,37)

ULIS	CP	CP	CE1	CE1	CE2	CE2/CM1	CM1/CM2	CM2
9	22	24	23(+3)	22(+3)	24(+2)	22(+1)	24	25

Concernant l'équipe pédagogique, on note une forte stabilité. Notons l'arrivée de Mmes Heyd et Sengoz en remplacement de Mme Antoni et de Mmes Muller et Omphalius en remplacement de Mme Falck.

Point sécurité : les deux écoles ont pratiqué un exercice incendie, les 26 et 28 septembre dernier. Il a été soulevé qu'en élémentaire, le système de déclenchement ne permet pas aux 3 bâtiments d'être prévenus en même temps. Le déclenchement doit se faire de façon indépendante par bâtiment. Les exercices PPMS « alerte Attentat » auront lieu en janvier.
Vie de l'école : Les dates des sorties et des activités exceptionnelles sont répertoriées sur le site internet de l'école, à l'adresse suivante : http://www.ec-louis-cazeaux-soufflenheim.ac-strasbourg.fr/wp/agenda-de-lecole/
A l'école maternelle, la collation du matin est maintenue dans le cadre de l'éducation à la santé, le spectacle de Noël offert par la commune aura lieu à la fin du mois de novembre. Et dès la reprise de janvier, les élèves iront à la Baby-Gym à La Wantzenau.
A l'école élémentaire, des projets sportifs seront mis en place (natation, golf, badminton et Cross) ; l'orchestre à l'école se poursuit avec l'école de musique de Soufflenheim. Il y aura des classes équitation et canoé ainsi qu'une classe verte. La fête de l'école élémentaire aura lieu le vendredi 14 juin au Ceram.
Plan de prévention contre le harcèlement à l'école : la directrice a présenté la plan de prévention de l'école qui se fonde sur 8 piliers essentiels à prendre en compte pour prévenir le harcèlement au niveau de l'école. Le document (cf Annexe 1) du MEN à destination des usagers et qui sera transmis aux familles a également fait l'objet d'une présentation. La Directrice a ensuite fait lecture du plan de prévention spécifique à l'école Perrault-Cazeaux (Cf Annexe 2). Ce plan a déjà été mis en place l'an dernier et sera étoffé en fonction des besoins de l'école et des actions de prévention à venir. Madame Klotz prendra en charge un groupe d'élèves de CM2 pour les former, en partenariat avec Madame Muller CPE au collège de Soufflenheim, à être ambassadeurs du « non au harcèlement ».
Le projet d'école : La directrice informe l'assemblée de l'évaluation du regroupement d'école qui aura lieu sur l'année scolaire. Cette réflexion permettra à l'école de faire le bilan du projet d'école en cours, d'évaluer les besoins des élèves du secteur de collège de Soufflenheim.
Divers : L'ensemble de l'équipe pédagogique de l'école souhaite faire part à l'APEPA (association de représentants des parents d'élèves) de sa déception quant à l'achat des billets Europa park pour tous les élèves de PS au CM2. Cette dépense de plus de 15000€ a surpris les enseignants. Comment se fait-il qu'une telle somme soit ainsi disponible ? N'aurait-elle pas dû être reversée aux écoles au fur et à mesure des actions faites au profit des élèves ? Pourquoi l'école n'a pas été concertée pour cette dépense, cela aura certainement permis aux élèves de bénéficier d'un vrai projet pédagogique. L'APEPA justifie ce choix par le fait qu'ils devaient dépenser cet argent, que l'achat de ces billets a été décidé au sein de leur comité et qu'ils n'avaient pas à se justifier d'où venait cette somme. Madame la Directrice précise que si dans les flyers Apepa qui sont distribués aux familles dans le cadre de leur fonction de représentants de parents d'élèves et qu'il y était noté au profit des élèves de l'école, il fallait que cet argent revienne à l'école ou tout au moins aux élèves dans le cadre d'un projet pédagogique de l'école. Dans le cas contraire, l'école n'avait pas le droit de diffuser des flyers pour des ventes au profit d'une association non en lien avec les élèves.

4. Coopérative d'école

Les comptes ont été vérifiés et validés par l'OCCE. Pour l'école élémentaire, le bilan financier montre un excédent de 6788€19 pour l'année scolaire 2022/2023. Cet excédent est dû au fait que les factures des fournitures scolaires avaient été payées sur l'exercice précédent qui lui affiché un fort déficit. Au 1er septembre le compte bancaire de la coopérative disposait de 19724€31.
Pour l'EM Perrault le bilan montre un excédent de 630€46 pour l'année scolaire 2022/2023. Cet excédent est en rapport direct avec la fête de l'école qui a fait un bénéfice de 2145€. Au 1er septembre le compte bancaire de la coopérative disposait de 9881€48. Les comptes ainsi que les pièces comptables sont à disposition des parents, les classeurs peuvent être consultés sur demande.
La coopérative scolaire a participé financièrement à toutes les sorties de l'école, l'équipe pédagogique note que les cotisations volontaires des familles sont de plus en plus rare. Il est rappelé que cet argent permet aux classes de faire des achats au courant de l'année scolaire (galettes des rois, bricolage de Noël, fête des mères …), elle participe également aux sorties scolaires qui elles sont aussi assurées par l'OCCE auquel l'école cotise chaque année.
Le conseil de coopérative scolaire demande aux parents, qui souhaitent régler les classes vertes ou les fournitures scolaires en espèce, de se rendre chez la directrice pour l'obtention d'un reçu. Les enveloppes avec plus de 10€ en espèce ne seront plus acceptées par les enseignants.

5. Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été adopté à la majorité.

La séance est levée à 19h30.

Un verre de l'amitié est offert par l'école

Le Président
Madame KLOTZ Marie-Pierre

Le secrétaire de séance :
Monsieur BALDUCCI Olivier